

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 14 mai 2024 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
Mme Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Reiss-de palma	Administratrice (2025)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2026)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Trinelle Cyr	Adjointe de recherche et de soutien auprès de la conseillère municipale
M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 24-05-01 Ouverture de l'assemblée
- 24-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-05-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 9 avril 2024
- 24-05-04 Fonctionnement du conseil de quartier
- 24-05-05 Présentation « Les amis de la terre » par Karen Busque
- 24-05-06 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier
- 24-05-07 Projets et implications du conseil de quartier
- 24-05-08 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 24-05-09 Période de questions et commentaires du public
- 24-05-10 Trésorerie
- 24-05-11 Divers et correspondance
- 24-05-12 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24-05-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre l'assemblée à 19 h.

24-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-05-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 9 avril 2024

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARC-ANTOINE ADAM, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 9 avril 2024.

24-05-04 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Cooptation de nouvelles personnes au conseil d'administration**

Une demande d'une personne intéressée a été reçue; il s'agit de Mme Lise Santerre. Cette dernière se présente succinctement. Elle possède une formation en sciences sociales et a mené sa carrière au gouvernement du Québec. Elle a trois enfants et trois petits enfants. Elle a également été présente huit ans au conseil de quartier Montcalm, et désire s'investir dans la communauté.

Elle sollicite d'occuper un poste au conseil de quartier pour apporter de la rigueur, de la compréhension des phénomènes sociaux et elle a la volonté de travailler en équipe. Elle habite le quartier depuis quatre ans, sur le boulevard René-Lévesque; sa maison constitue un projet de cohabitation de personnes âgées autonomes.

Mme Santerre a reçu les 10 appuis nécessaires. Elle est élue à l'unanimité.

Résolution 24-04-11

Concernant la désignation d'une membre cooptée au sein du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) dispose de postes vacants pouvant être pourvus par cooptation;

CONSIDÉRANT QUE, la nomination par cooptation d'une personne à titre de membre du conseil d'administration doit être entérinée par les deux tiers des administrateurs élus;

CONSIDÉRANT QUE, le CQSS juge que la candidature de Mme Lise Santerre sera un atout pour le CQSS;

CONSIDÉRANT QUE, Mme Lise Santerre est résidente du quartier et a obtenu les signatures d'appui de 10 personnes qui résident dans le quartier;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la nomination de Mme Lise Santerre au poste d'administratrice cooptée, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle du CQSS en 2025.

➤ Élection des dirigeants

Mme Marie Lagier doit présider la procédure d'élection aux postes mentionnés ci-après.

Mme Yanti Zhang a déjà postulé au poste de trésorière. Elle est élue à l'unanimité.

Pour le poste de secrétaire, M. Gemme propose Mme Blackburn. Cette dernière accepte et est élue à l'unanimité.

Pour le poste de président, M. Michel Houle propose M. Bertrand Gemme. Il est élu à l'unanimité.

Enfin, pour le poste de vice-président, M. Gemme propose M. Maxime Turgeon. Il est lui aussi élu à l'unanimité.

➤ Calendrier des assemblées 2024-2025

Mme Lagier présente le calendrier proposé. Le deuxième mardi du mois continue d'être la date privilégiée. La prochaine assemblée se tiendra le 11 juin.

➤ Programme de formation

Mme Lagier mentionne que la ville a mis en place un programme de formation pour les administrateurs des conseils de quartier. Un groupe témoin a été institué et les connaissances seront validées à l'automne prochain.

Une activité de réseautage de type 5 à 7 se tiendra le 20 juin.

M. Gemme, qui fait partie du groupe témoin, mentionne que la formation sera des plus bénéfiques.

➤ **Dépôt et adoption du plan d'action 2024-2026**

Mme Lynda Fortin a compilé les données recueillies lors de l'assemblée annuelle. Le tableau a été divisé en trois points et sera déposé sur la page du conseil de quartier et sur la page Facebook.

24-05-05 Présentation « Les amies de la terre » par Karen Busque

La présentation est reproduite à la fin du présent procès-verbal.

Mme Fortin veut en savoir davantage sur l'activité « défense de droits ». Mme Busque précise que l'organisme analyse et, au besoin, produit des mémoires à l'égard de projets de loi du gouvernement. Ils font aussi partie la Coalition régionale justice climatique et sociale, organisme qui a entre autres organisé les activités autour du Jour de la Terre. Autre exemple : Vigilance OGM, en appui à Québec puisque l'organisme est situé à Montréal.

Mme Santerre désire en apprendre davantage sur le Festival de la décroissance. Il s'agit d'une période (13 au 18 mai) riche en apprentissages, la thématique s'étale sur cinq soirs; il y a une présentation de films, des panels de discussion sur différents thèmes. Samedi sera une journée festive, avec prestations de cirque, musique et ateliers. Le tout se déroule au Centre Jacques-Cartier, situé au coin des boulevards Charest et Langelier.

Mme Blackburn remercie Mme Busque pour la présentation et souligne que le mandat de l'organisme est très large. Elle souhaite en connaître plus sur les partenariats avec les ministères et autres organismes publics. Mme Busque répond qu'ils ont été invités par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) à participer à la consultation du projet d'Agro-parc. Du travail est aussi réalisé en collaboration avec le CIUSSS, pour le projet Action climatique santé et équité. Des liens existent aussi avec la Communauté métropolitaine de Québec pour la gestion des matières résiduelles.

M. Houle demande comment l'organisme est financé. Le financement est obtenu du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), financement statutaire comme organisme en promotion des droits et de donateurs individuels, l'organisme étant un organisme de bienfaisance enregistré.

De la part du public, M. Marc Roland désire savoir combien de membres participent dans l'organisme. Mme Busque évalue à environ 3 000 membres et 300 membres cotisants.

24-05-06 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier

➤ **Suivi sur l'évolution du corridor Vélo cité (CVC) du chemin Sainte-Foy**

M. Gemme s'interroge sur le moment où le comptage des vélos sera dévoilé. Voici la réponse offerte par Mmes Lagier et Cyr :

Concernant les chiffres de fréquentation de la piste cyclable en période hivernale, la Ville communiquera le chiffre d'achalandage hivernal du lien cyclable du chemin Sainte-Foy lors du bilan général de la saison hivernale et du déneigement de la Ville. Ce bilan annuel aura lieu d'ici la fin du printemps. Nous pourrons relayer l'information au conseil de quartier lorsqu'elle sera dévoilée. D'ici là nous pourrons transmettre au conseil de quartier les

comptes rendus des rencontres bilan faites avec les citoyens le 30 novembre et les commerçants le 1er décembre dernier à la suite de l'implantation de la piste cyclable.

Par ailleurs, tel que la Ville s'était engagée à le faire, des ajustements ont été faits à la fin avril à la réglementation liée au stationnement devant deux emplacements sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys :

- Devant le 785 Marguerite-Bourgeoys (salon de coiffure), les deux (2) espaces de stationnement 15 minutes en tout temps ont été changés en 30 minutes en tout temps.
- Devant le 812 Marguerite-Bourgeoys (Ryna), cinq (5) espaces de stationnement 15 minutes en tout temps avaient été aménagés l'an dernier selon les besoins exprimés par les commerçants. L'analyse a permis de constater qu'il y en avait trop pour le besoin réel, 3 espaces ont été réaffectés et harmonisés avec la réglementation du reste de la rue (90 min – du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h), et 2 espaces de stationnement courte durée ont été maintenus pour les livreurs et la cueillette et allongés pour du 30 minutes en tout temps, au lieu du 15.

➤ **Suivi sur l'évolution des travaux du corridor scolaire du collège Stanislas dans le secteur de l'avenue de Vimy**

Mme Cyr communique la réponse suivante aux citoyens :

L'échéancier du 31 mai pour les travaux devrait être respecté. À compter du 20 mai, la circulation sera impactée en alternance de manière ponctuelle comme les travaux seront en phase finale. Attention, il est à noter que les conditions météorologiques peuvent impacter l'échéancier.

M. Étienne Hivert citoyen, questionne sur le déplacement d'arbres. Mme Lagier souligne que cette question avait été répondue à la suite de la présentation de la version actualisée du projet. Elle offre aussi ces informations :

D'autre part, rappelons que des ajustements et bonifications seront faits cet été au CVC Chemin Sainte-Foy, avec notamment :

- Ajout de marquage vert aux intersections où il n'y en a pas et dans la portion commerciale;
- Optimisation de la synchronisation et programmation des feux de circulation;
- Mesures correctives pour fluidifier la circulation à certains endroits problématiques (ex : entrée du Jeffery Hale, secteur Belvédère et Calixa-Lavallée, etc.).

Mme Loreen d'Amour, résidente de la rue de Vimy revient sur le manque de stationnements pour donner suite au projet de corridor scolaire et demande où les fournisseurs de services pourront-ils se stationner ? Il était mentionné, le 12 mars, que des solutions étaient sous analyse. Mme D'Amour réclame une transition harmonieuse. Mme Lagier répond que des durées de stationnement différentes seront prévues. Les changements à la zone de vignette sont en analyse, une consultation publique devra être alors tenue si des modifications sont proposées.

Mme Fortin affirme qu'un enjeu fondamental est en jeu : si l'aménagement est fait selon les « bonnes pratiques », ces dernières tiennent-elles compte du vieillissement de la population ? M. Gemme a hâte de voir les solutions qui seront finalement proposées.

Mme Blackburn ajoute que ce n'est pas uniquement les personnes âgées qui sont touchées et que plusieurs familles font livrer leur épicerie et autres fournitures.

M. Roland, citoyen, demande si le conseil de quartier a été consulté sur ce projet. M. Gemme répond que le conseil n'endosse pas à 100 % le compromis proposé par la ville.

Les représentantes de la ville réitèrent que la décision est prise par la ville en fonction du bien commun.

M. Turgeon demande quel est l'horizon pour le changement de zone de vignettes.

Mme Santerre demande s'il y aura un bilan qui sera établi. Mme Lagier répond qu'il est nécessaire de voir vivre les zones de stationnement et de vignettes. Le projet est donc évolutif.

M. Hivert, citoyen, revient sur la première consultation, où les citoyens avaient fait part de leur mécontentement.

➤ **Suivi sur l'évolution des travaux du CVC de la Côte de la Pente-Douce**

Mme Lagier communique la réponse suivante aux citoyens :

Concernant le projet du CVC Pente-Douce, nous n'avons pas encore la date précise du début des travaux, comme pour tout chantier cela est lié aux disponibilités de l'entrepreneur. Dès que les dates précises seront connues, les citoyens seront informés.

➤ **Suivi des travaux sur la rue Hélène-Boullé**

Quelques citoyens résidant sur le site des travaux ont écrit au conseil de quartier pour des problèmes de stationnement.

Mme Fortin, visée par les travaux, précise qu'il y a des moments où il était impossible de sortir, lorsque l'équipement lourd travaillait devant les entrées.

Mme Blackburn questionne quant au nettoyage des rues, qui sera impacté par les travaux.

Les réponses suivantes sont communiquées par les représentantes de la ville :

Les travaux sur la rue Hélène-Boullé se déroulent selon l'échéancier qui était prévu à partir du 29 avril sur 6 à 8 semaines. Les résidants ont reçu des vignettes de stationnement temporaire. Attention, il est à noter que les conditions météorologiques peuvent impacter l'échéancier.

Dans l'aire d'un chantier, c'est toujours l'entrepreneur qui est responsable de la sécurité et du nettoyage dans sa zone d'action. Lorsque le chantier est terminé et si la rue n'a pas été nettoyée adéquatement il s'agit de le signaler au 311 et un suivi approprié sera fait auprès de l'entrepreneur ou des équipes de la Ville pour corriger la situation.

Pendant les travaux, si la rue n'est pas complètement occupée par le chantier, le reste de cette rue sera nettoyé par les équipes de la Ville dans le cadre du nettoyage printanier en

respectant le calendrier annoncé sur le site internet à moins d'imprévis : Nettoyage printanier (quebec.qc.ca).

Concernant la gestion du stationnement pour permettre le nettoyage de la rue dans le cadre du programme de nettoyage du printemps il faut comprendre que les interdictions de stationner sont faites en alternance en commençant d'un côté de rue et en faisant l'autre côté plus tard pour qu'il y ait le moins d'impact possible sur le stationnement.

Mme Fortin a été témoin à trois reprises de comportements délinquants de la part de certains cyclistes qui circulent dans le milieu de la rue. Ces utilisateurs se sentent-ils comme des motocyclistes ? Elle demande que des activités de sensibilisation soient réalisées.

24-05-07 Projets et implications du conseil de quartier

➤ Comité de revalorisation de l'église du Très-Saint-Sacrement (présentation de M. Pierre Blais)

M. Blais, marguillier de la paroisse, rappelle la présentation de M. Louis Bélanger. Il présente les deux comités de requalification. Le premier « Espace communautaire Saint-Sacrement », a pour mandat de trouver une utilisation au bâtiment alors que le deuxième, celui de la fabrique, gère le bâtiment. Discussion de la formation d'une table de concertation, de l'utilisation possible du sous-sol de l'Église.

Une demande de subvention au Conseil du patrimoine religieux du Québec été présentée à la fin mars. Une réponse devrait être connue d'ici la fin juin. Le premier volet « incubateur de projet » et le second, « Requalification », mène vers l'élaboration d'un plan d'affaires. Le Conseil paie 75 % des coûts.

Ils ont postulé sur les deux volets, pour un projet approximatif de 100 000,00 \$.

Le comité fonctionnera de concert avec l'organisme « Entremise », organisme social spécialisé en patrimoine religieux. L'organisme Écobâtiment, avec lequel des travaux ont été réalisés l'an dernier, n'était pas disponible.

Ces subventions ne sont pas accessibles aux organismes religieux et aux fabriques.

Deuxième démarche initiée : exposition de photos de l'intérieur de l'Église. Il faut se ramener à l'origine du projet, soit d'illuminer la façade de l'Église. Des bannières seront imprimées avec les photos, qui permettront d'habiller les structures; les citoyens pourront alors constater que des choses se planifient. L'installation se déroulera demain, pour être intégrée dans les activités de la semaine du patrimoine de la ville de Québec.

M. Blais se retient enfin de parler du moment où les travaux de réfection débuteront de façon officielle.

M. David Racine, citoyen, évoque le début en avril et remercie M. Blais pour sa présentation. M. Gemme souligne certains retards dus à des exigences du ministère de la Culture et des Communications. Des filets seront installés pour permettre la réouverture du sous-sol, ce qui pourrait survenir à l'automne. Il confirme que le montant de quatre millions de dollars n'est pas entamé.

➤ Alexandra Roberge, Association des gens d'affaires du quartier Saint-Sacrement

Mme Roberge se présente et souhaite raffermir les liens entre l'Association et le conseil de quartier. L'Association s'est dotée d'une nouvelle adresse courriel.

Mme Cyr ajoute que le comité exécutif de la ville a approuvé une subvention de 25 000,00 \$ à l'Association pour la présentation d'un spectacle du Festival Québec Jazz en Juin.

- **Résolution pour déposer une demande de subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement**

M. Houle mentionne d'abord qu'un montant de subvention de 2 800,00 \$ a été obtenu pour le spectacle du 24 juin au soir. Un événement sera aussi organisé dans la journée avec des enfants. De l'aide supplémentaire est toutefois nécessaire, d'où la résolution qui suit.

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) organise une journée d'activités pour souligner la Fête nationale du Québec le 24 juin 2024;

CONSIDÉRANT que le CQSS a envoyé une demande de subvention au Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) et qu'il est en attente d'une réponse;

CONSIDÉRANT que le Centre des Loisirs Saint-Sacrement qui est un partenaire dans cette activité et que leurs locaux ont été réservés pour cette date;

CONSIDÉRANT qu'une partie des activités sera offerte aux enfants du Centre des Loisirs Saint-Sacrement et une autre partie pour une fête populaire avec spectacle en soirée;

CONSIDÉRANT que des dépenses et engagements doivent être encourus au préalable de la réception du montant de la subvention du MNQ;

CONSIDÉRANT que le projet est déjà bien enclenché et que divers intervenants doivent être contactés afin de réserver des équipements et/ou des prestations musicales et autres;

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec l'objectif de contribuer activement à faire de Saint-Sacrement un quartier vivant et animé du plan d'action 2024-2026 du CQSS;

Résolution 24-04-12

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de déposer une demande de subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement. Advenant que la subvention du MNQ soit suffisante pour combler les besoins, ce budget de 2 350,00 \$ servira soit à bonifier l'offre de l'événement ou sera réaffecté à une autre activité similaire dans le quartier Saint-Sacrement.

- **Résolution pour l'implantation d'un réseau Wi-Fi gratuit dans la zone commerciale du chemin Sainte-Foy**

CONSIDÉRANT QUE, des organismes privés et communautaires organisent des activités dans la section commerciale du chemin Sainte-Foy dans le cadre, entre autres, du projet de redynamisation des rues commerciales;

CONSIDÉRANT QUE, l'agence 714 qui organise les diverses activités et indique chaque fois qu'aucun réseau Wi-Fi gratuit n'est disponible dans le secteur;

CONSIDÉRANT QUE, le Conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) aimerait collaborer aux diverses activités en offrant un réseau Wi-Fi gratuit qui serait utilisé tant par les exposants que les visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE, le CQSS est conscient des avantages d'offrir un service Wi-Fi gratuit et fiable dans ce secteur afin de bonifier l'offre de services;

CONSIDÉRANT QUE, déjà d'autres secteurs de la ville de Québec sont desservis par l'organisme ZAP Québec;

CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Québec veut une dynamisation de l'artère commerciale du chemin Sainte-Foy;

CONSIDÉRANT QUE, que le secteur entourant l'église du Très-Saint-Sacrement est aussi appelé à être développé à moyen terme et que des besoins de Wi-Fi seront aussi nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE, plusieurs applications pour les cyclistes et piétons nécessitent un réseau Wi-Fi;

Résolution 24-04-13

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de Verchères.

- **Résolution pour demander l'autorisation du report de la subvention de 2024 à 2025 sommes affectées du Conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) pour l'activité mini-cycle dans le cadre du [Programme de mobilisation à la sécurité routière](#)**

CONSIDÉRANT QUE, les projets pour le programme de mobilisation à la sécurité routière des conseils de quartier, conseils d'établissement et comités de parents doivent être déposés à la ville de Québec avant le 30 novembre 2023 pour des activités en 2024;

CONSIDÉRANT QUE, la réponse pour l'acceptation par la ville de Québec des projets pour le programme de mobilisation à la sécurité routière des conseils de quartier, conseils d'établissement et comités de parents a été reçue en mars 2024;

CONSIDÉRANT QU'ENTRE, la date du dépôt du projet à la ville de Québec et la date de réception de l'acceptation du projet par la ville de Québec, Vélo-Québec a modifié ses plans durant l'hiver et le « Kit Mini-Cycle » est disponible seulement pour la région de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (notre partenaire) planifie depuis février 2024 de mettre en place leur propre parcours style Mini-Cycle;

CONSIDÉRANT QUE, le CQSS ne peut organiser une autre activité à si brève échéance;

CONSIDÉRANT QUE, le CQSS désire reconduire l'activité Mini-Cycle en 2025;

Résolution 24-04-14

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville l'autorisation de reporter le montant de la subvention reçue pour 2024 à 2025 pour la tenue de l'activité mini-cycle dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière.

➤ Résolution pour l'utilisation des sommes résiduelles de 2023 de l'activité vente de garage pour l'activité de « Saint-Sacrement en fête » du 7 septembre 2024 pour bonifier le volet « vente de garage »

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) organise depuis deux ans une vente de garage;

CONSIDÉRANT QUE, l'agence 714 organise l'activité Saint-Sacrement en fête le 7 septembre 2024 dans le cadre du projet de redynamisation des rues commerciales;

CONSIDÉRANT QUE, l'agence 714 qui organise l'activité Saint-Sacrement en fête le 7 septembre 2024 et ajoute pour cette édition un volet vente de garage;

CONSIDÉRANT QUE, le CQSS aimerait collaborer à cette activité afin de bonifier le volet vente de garage et poursuivre ainsi la tradition déjà établie;

CONSIDÉRANT QUE, le CQSS dispose d'un résiduel monétaire de 174,90 \$ provenant de l'activité de 2023 et qu'il aimerait réaffecter cette somme pour 2024;

CONSIDÉRANT QUE, suivant l'adoption de cette résolution, le CQSS pourra continuer la discussion avec l'agence 714 pour collaborer à ce projet en fonction de la somme disponible.

Résolution 24-04-15

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de transférer la somme résiduelle de 174,90 \$ provenant de l'activité vente de garage de 2023 à l'activité complémentaire vente de garage de Saint-Sacrement en fête et de poursuivre la discussion avec l'agence 714 pour une contribution en fonction du budget disponible.

➤ **Résolution pour appuyer le Festival Québec Jazz en Juin dans le quartier Saint-Sacrement le 29 juin 2024**

CONSIDÉRANT la tenue, samedi le 29 juin, d'un spectacle du Festival Québec Jazz en Juin sur le chemin Sainte-Foy;

CONDIDÉRANT l'importance de ce festival non seulement en tant qu'événement culturel, mais également en tant que vecteur de dynamisme pour notre quartier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil croit fermement que cet évènement contribuera de manière significative à enrichir la vie culturelle de notre communauté et à renforcer le tissu social en favorisant les échanges et les rencontres entre les résidents, les artistes et les visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE le festival représente une opportunité précieuse pour mettre en valeurs les talents locaux et pour promouvoir les commerces et les entreprises de notre quartier;

CONSIDÉRANT ENFIN QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite agir comme leader dans la mobilisation citoyenne et nous sommes impatients de voir le Festival Québec Jazz en Juin prendre vie dans notre quartier et contribuer à son rayonnement et à son succès;

Résolution 24-04-16

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARC-ANTOINE ADAM, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de confirmer le soutien du conseil de quartier de Saint-Sacrement au projet déposé par l'Association des gens d'Affaires du quartier Saint-Sacrement dans le cadre du Festival Québec Jazz en Juin.

➤ **Résolution pour autoriser un budget prévisionnel d'un montant de 300,00 \$ pour les dépenses liées aux rencontres de travail**

CONSIDÉRANT QUE, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS), peuvent se rencontrer à l'occasion dans le but de faire progresser les dossiers en dehors des assemblées ordinaires du CQSS;

CONSIDÉRANT QUE, lors de ces rencontres des sommes peuvent être encourues;

CONSIDÉRANT QU'IL n'est pas toujours possible de prévoir ces rencontres de travail et de faire préautoriser les dépenses lors des rencontres du CQSS qui précèdent ces réunions de travail;

CONSIDÉRANT QU'UN, budget prévisionnel de 300,00 \$ pourrait solutionner cette situation;

CONSIDÉRANT QUE, les dépenses ne seront remboursées que sur la présentation de reçus justificatifs et l'acceptation du président ou de la trésorière.

Résolution 24-04-17

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un budget prévisionnel d'un montant de 300,00 \$ pour les dépenses liées aux rencontres de travail à même le budget de fonctionnement afin de pallier les dépenses encourues lors de rencontres de travail du conseil de quartier de Saint-Sacrement, et ce, sur présentation de reçus justificatifs.

➤ **Résolution pour autoriser un budget prévisionnel d'un montant de 300,00 \$ pour des dépenses liées aux formations**

CONSIDÉRANT que, le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) peut inscrire des administrateurs à l'occasion dans diverses formations reliées à leurs mandats et aux enjeux du CQSS;

CONSIDÉRANT que, lors de ces formations des sommes peuvent être encourues;

CONSIDÉRANT qu'il, n'est pas toujours possible de prévoir ces formations et rencontres de travail et de préautoriser les sommes encourues lors de la rencontre du CQSS précédent ces rencontres;

CONSIDÉRANT qu'un, budget prévisionnel d'un montant de 300,00 \$ pourrait solutionner cette situation;

CONSIDÉRANT que, les dépenses ne seront remboursées que sur la présentation de reçus justificatifs; et l'acceptation du président ou de la trésorière.

Résolution 24-04-18

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une somme prévisionnelle de 300,00 \$ à même le budget de fonctionnement afin de pallier les dépenses encourues lors de formations ou rencontres de travail liées aux enjeux du CQSS, et ce, sur présentation de reçus justificatifs.

➤ **Résolution pour préautoriser un montant de 300,00 \$ pour des dépenses liées à des activités non prévues en lien avec les enjeux du conseil de quartier**

CONSIDÉRANT que, le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) peut avoir à l'occasion des dépenses liées à des activités non prévues, et ce entre certaines rencontres (ex. : frais de logistique, de papeterie de matériel ou de publicité pour participer à des événements du quartier non connus d'avance etc.);

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas toujours possible de prévoir ces dépenses et de les autoriser lors des rencontres du CQSS qui sont précédentes à ces activités;

CONSIDÉRANT qu'un montant prévisionnel de 300,00 \$ peut solutionner cette situation;

CONSIDÉRANT que, les dépenses ne seront remboursées que sur la présentation de reçus justificatifs et l'acceptation du président ou de la trésorière.

Résolution 24-04-19

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARC-ANTOINE ADAM, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de préautoriser une somme prévisionnelle de 300,00 \$ à même le budget de fonctionnement afin de pallier les dépenses encourues pour des activités non prévues (ex. : frais de logistique, de papeterie, de matériel ou de publicité pour participer à des événements du quartier non connus d'avance, etc.) en lien avec les enjeux du CQSS, et ce, sur présentation de reçus justificatifs.

➤ **Résolution pour déposer une demande de subvention à la Ville, d'un montant de 1 100,00 \$ pour un projet d'initiative visant l'installation d'une station de réparation de vélo dans le quartier Saint-Sacrement**

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) reconnaît qu'il y a un manque d'une station de réparation de vélo dans le quartier;

CONSIDÉRANT QUE, en vertu de l'article 118.4 du *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier*, le CQSS peut soumettre une demande de subvention à la ville pour la réalisation, seul ou en collaboration avec des membres du conseil du quartier ou des organismes, d'un ou de plusieurs projets visant l'amélioration du cadre de vie dans le quartier;

CONSIDÉRANT QUE, le nouveau corridor vélo cyclable (CVC) amènera, selon les sources de la ville de Québec, un apport supplémentaire de cyclistes dans le quartier;

CONSIDÉRANT QUE, la croissance du nombre de cyclistes, selon les sources de la ville de Québec, entraînera plus de bris mineurs sur les vélos;

CONSIDÉRANT QUE, lors de l'implantation du CVC par la ville de Québec aucune infrastructure de réparation de vélo n'a été incluse dans le projet;

CONSIDÉRANT QUE, la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm est présentement en étude de faisabilité d'un projet de halte routière cycliste, incluant entre autres une station de réparation de vélo;

CONSIDÉRANT QUE, le coût d'une station de réparation de vélo est d'environ 5 500,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE, le CQSS aimerait participer à ce projet en tant que partenaire minoritaire de 20 % ou 1 100,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE, le projet est en lien avec l'objectif de promouvoir la sécurité et la responsabilité entre automobilistes, cyclistes et piétons du plan d'action 2024-2026 du CQSS;

Résolution 24-04-20

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de faire une demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier.

➤ **Résolution pour la remise en place de meubles extérieurs dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue**

CONSIDÉRANT QUE, les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue sont des endroits accessibles et agréables utilisés en majorité par les résidents du quartier;

CONSIDÉRANT QU'il, est apprécié et considéré important par les utilisateurs qu'il puisse être un endroit sécuritaire disposant d'un mobilier extérieur adéquat et ainsi favoriser son utilisation pour des rencontres et activités;

CONSIDÉRANT QUE, les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue ont déjà eu par le passé ce type de mobilier extérieur (chaises déplaçables, etc.) apprécié par les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE, des résidents du quartier se sont exprimés sur les réseaux sociaux et en personne et demandent le retour de ce type de mobilier;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier de Saint-Sacrement est un interlocuteur privilégié de la ville de Québec et tente de répondre aux demandes raisonnables des citoyens;

Résolution 24-04-21

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.

➤ **Suivi Table de concertation vélo ([TCV Facebook](#))**

M. Turgeon mentionne qu'il n'y a pas de nouveau.

➤ **Activités pour la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement**

Ce point a été abordé précédemment.

24-05-08 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Des informations ont été données au fil de la rencontre.

24-05-09 Période de questions et commentaires du public

Mme Looney, citoyenne, demande si le budget des travaux de la rue de Vimy est public. M. Gemme répond que la demande a été transmise à Mme Vallières-Roland.

24-05-10 Trésorerie

- Paiement de 120,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 23-04-20](#))

Résolution 24-04-22

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 120,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 14 mai 2024.

24-05-11 Divers et correspondance

- Formations ou rencontres

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Nouveaux aménagements cyclables dans le secteur de la côte de la Pente-Douce	15 avril 2024	19h00 à 21h00	1
Saint-Sacrement rayonne	20 avril 2024	12h00 à 16h30	5
AGA CQ Montcalm	23 avril 2024	19h00 à 21h30	1
Comité de requalification de l'église du TSS	25 avril 2024	16h00 à 17h00	2
Déjeuner de travail	27 avril 2024	8h00 à 10h00	7
Comité de requalification de l'église du TSS	1er mai 2024	18h30 à 20h00	2
Rencontre pour la paroisse SPJE	6 mai 2024	19h00 à 21h30	1

- Revue médiatique

[Conseil de quartier : rêvez Saint-Sacrement | Monmontcalm](#)

10 avril 2024

[18 arbres coupés sur l'avenue de Vimy : des citoyens « indignés » exigent des réponses | Monmontcalm](#)

12 avril 2024

- Jeux dans le parc Notre-Dame-de-Bellevue

M. Gemme souligne que les jeux pour les enfants trahissent leur âge. Mme Lagier fera un suivi quant à vérifier si un remplacement est prévu.

Mme Fortin se questionne s'il y a des parcs à Québec qui sont dotés de modules pour les adultes. Avec la pandémie, les gens ont pris l'habitude de s'entraîner à l'extérieur. Mme Lagier vérifiera si des réaménagements sont prévus.

24-05-12 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 15.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 11 juin 2024.

Martin Landry

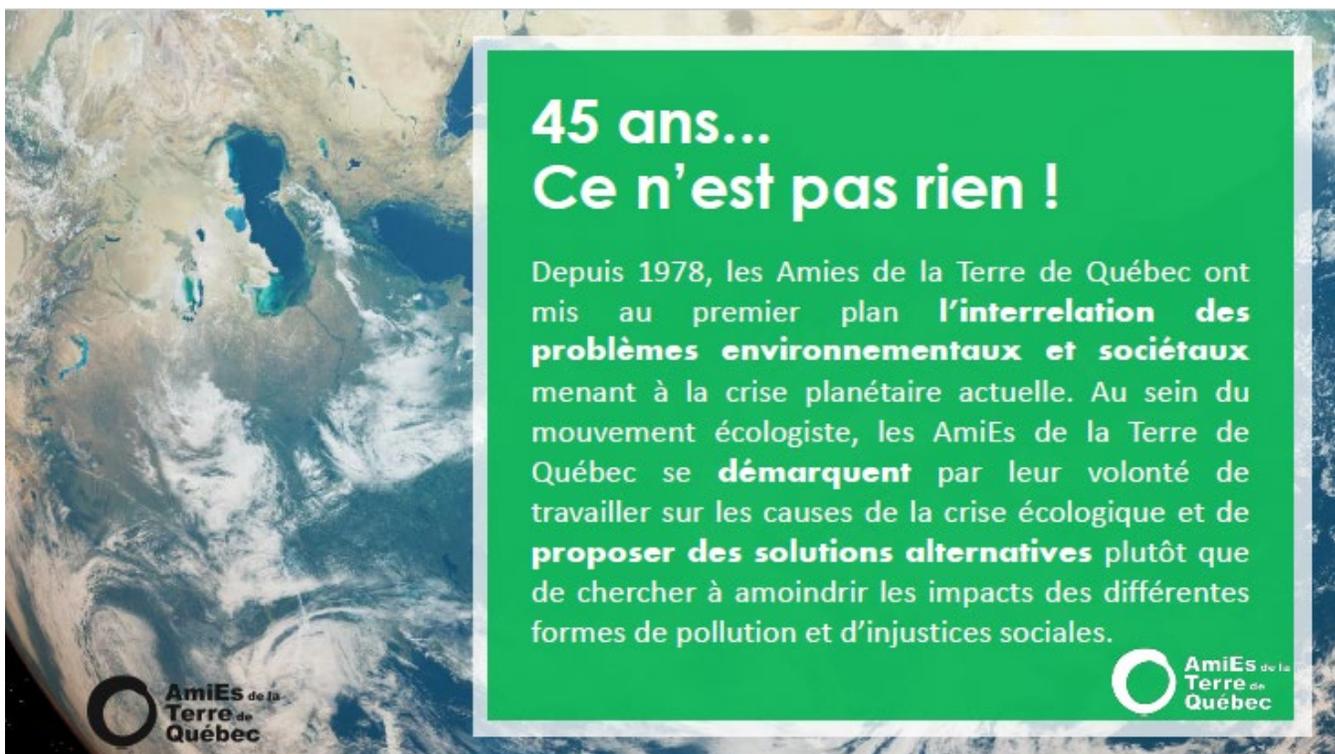
Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-10-68 - Concernant un affichage en amont de la saillie de trottoir située face au 1360 boulevard de l'Entente	Ville de Québec	Faire des modifications à la saillie, à l'affichage et offrir aux citoyens des explications	Des ajustements ont été apportés par la Ville afin de sécuriser la circulation. Voir le procès-verbal du 9 janvier 2024 .
23-08-60 – Reconstitution du programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Ville de Québec	Reconstituer pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Pas de changement pour 2024, mais sera pris en considération pour la période 2025-2029 Voir le procès-verbal du 12 décembre 2023 .
23-07-51 - l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024	Ville de Québec	Reconstituer pour une autre saison hivernale l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement	Le projet de stations chaleureuses ne sera pas reconduit par la Ville de Québec. Voir le procès-verbal du 12 décembre 2023 pour connaître les raisons.
23-07-50 - demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées	Ville de Québec	Organisations de spectacles dans les résidences de personnes âgées durant le temps des fêtes 2023	Accepté – voir le procès-verbal de la rencontre du 12 décembre 2023
23-07-48 - installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 : La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes

			existantes avec d'autres fabriques.
23-07-46 - Voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy	Ville de Québec	Retirer le corridor vélo cyclable et implanter une voie partagée sur le côté nord du chemin Sainte-Foy en direction ouest entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys	Refusé par la Ville de Québec. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 pour connaître les raisons du refus.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-28 – Table des organismes, mai 23	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	Refusé par la ville de Québec, le CQSS organisera les rencontres avec leurs propres moyens.
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, mai 23	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	Refusé par la ville de Québec (Comité de toponymie de la ville de Québec)
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, mai 23	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	En cours d'analyse à la Ville, juin 23 .
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, mai 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	Le règlement est entré en vigueur le 16 juin 2023 .
23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeoys, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeoys.	Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale
23-01-01 – Modification du calendrier des assemblées ordinaires	Ville	Suivant la modification des dates des séances du conseil municipal et au refus des recommandations du CQSS (22-10-47)	Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS
22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, oct. 22	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23. Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.

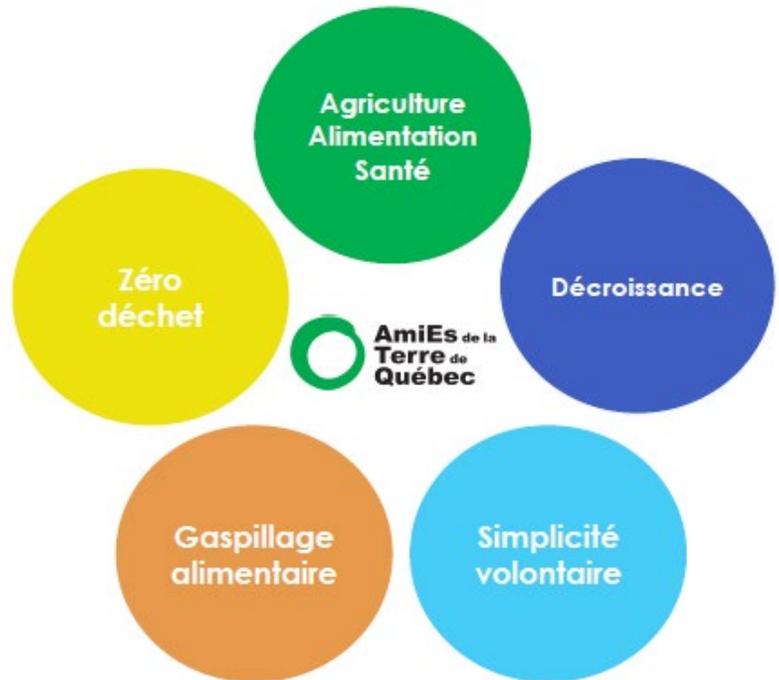


Mission de l'organisme

Les AmiEs de la Terre de Québec forment un mouvement citoyen favorisant la transition vers une société écologiste et socialement responsable. Notre mission consiste à s'organiser collectivement pour promouvoir et défendre nos droits à Toutes et Tous à un monde écologiquement viable, juste et solidaire



Nos thématiques





Nos actions

- Information
- Sensibilisation
- Éducation
- Conscientisation
- Éducation populaire autonome
- Défense de droits

Par l'entremise de ces actions, nous favorisons l'adoption de saines habitudes de vie ainsi que pour une meilleure qualité de vie des communautés.



Nos Moyens



ATELIERS /
FORMATIONS



PROJECTIONS
&
DISCUSSIONS



CONFÉRENCES
/ PANEL



COMITÉ DE
TRAVAIL



SUPPORT AUX
GROUPES CITOYENS



DOCUMENTATION



MÉMOIRE



Nos autres dossiers

•Énergie



•Mines



•Forêts



•Paradis fiscaux



•Eau / Fluor



Ce qu'on prône...

- ✓ Promotion des modes d'agriculture alternatifs, viables, de proximité, biologique
- ✓ Promotion d'une alimentation locale, saisonnière et moins transformée
- ✗ Opposition aux pratiques encourageant les intrants chimiques, l'utilisation de pesticides et la prolifération des OGM

Agriculture Alimentation Santé



AmiEs de la
Terre de
Québec

Ce qu'on fait...

- Balado sur la permaculture
- Terres des Sœurs de la Charité
 - Mémoire pour le projet de l'Agro-Parc
- Jardins collectifs
 - CHSLD de Faubourg
 - Centre Frédéric-Back

Quoi faire d'autres?

- Action de semences de fleurs dans la ville (Mère au Front)
- Trousse d'agriculture urbaine (RAUQ)
- Kiosques (et contenu)

Agriculture Alimentation Santé



AmiEs de la
Terre de
Québec



Ce qu'on prône...

- ✓ Passer du global au local
- ✓ Développement de solutions communautaires et alternatives
- ✓ Partage des ressources, compétences, savoirs et savoir-faire
- ✓ Remettre en question le développement durable qui s'attaque aux symptômes du déséquilibre écologique planétaire sans remettre en cause la croissance capitaliste
- ✓ Repenser notre rapport au travail
- ✗ L'augmentation des richesses à la faveur des inégalités
- ✗ La pensée dogmatique qui veut que l'accumulation de biens vise au mieux-être et mieux vivre
- ✗ Le manque de précaution au regard des nouvelles technologies et du capitalisme vert

Décroissance



AmiES de la
Terre de
Québec

Ce qu'on fait ...

- Comité Décroissance
- Capsules vidéo « portraits de décroissance »
- Activités conjointes avec le Dôme du CJC
« Soirées objectif résilience »
- Festival de la Décroissance



Décroissance



Décroissance / Transition

- Festival de la Décroissance du 13 au 18 mai
- Conférence de Laure Waridel



Quoi faire d'autres?

- Soirée de partage des savoir-faire (Fait-maison / DIY, low tech...)
- Éditer un livret d'introduction à la Décroissance « Par où commencer ? »
- Faire du Célébrer le fait que Québec est officiellement Ville en décroissance cette année !

Ce qu'on prône...

Au plan individuel

- Alléger, apaiser et équilibrer sa vie intérieure et extérieure.
- Retrouver du temps, l'autonomie et la liberté de choix.
- Privilégier l'être plutôt que l'avoir.
- Les modes de vie alternatifs



Au plan collectif

- Apporter des réponses aux multiples problèmes de la société reliés aux excès et aux manques.
- Agir collectivement en visant l'atteinte d'une société viable, juste, solidaire, respectueuse des autres et de la nature.

**Simplicité
volontaire**



AmiES de la
Terre de
Québec

Ce qu'on fait...

- Café-philo une fois par mois
- Cercle de discussion une fois aux trois mois
- Édition d'un bulletin – Le Simplicitaire
- Visite d'un cohabitat
- Émission de radio à CKIA

Quoi faire d'autres?

- Comité relié à la crise de l'habitat
- Sorties nature
- Rando philo
- Café climat

**Simplicité
volontaire**



AmiES de la
Terre de
Québec

Ce qu'on prône...

- ✓ La réduction des déchets à la source
- ✓ Mise en valeur des systèmes d'échanges et de partage
- ✓ Gestion écologique des déchets
- ✗ La surconsommation, l'extractivisme et l'obsolescence programmé

Zéro déchet



AmiES de la
Terre de
Québec

Ce qu'on fait...

- Présence au sein du **Comité Vigilance de Gestion des Matière Résiduelles (CVGMR)**
- Écriture d'un **mémoire** pour le Plan Métropolitain de Gestion des Matières Résiduelles (PMGMR)
- Collaboration avec l'organisme **Mouvement pour une ville Zéro Déchet**
- Collaboration avec les **épiceries zéro déchet** de la ville de Québec et Lévis durant la SQRD

Quoi faire d'autres?

- Participation au PMO
- Actions de ramassage de déchets
- Articles et activités durant la SQRD
- Collaboration avec l'AQZD
- Organiser une formation de gestion des déchets

Zéro déchet



AmiES de la
Terre de
Québec

Sauve ta bouffe

Ce qu'on prône...

- ✓ La réduction des déchets alimentaires à la source (outiller)
- ✓ Rediriger la nourriture vers des bouches à nourrir en créant des maillages entre les donateurs de nourriture et les organismes en sécurité alimentaire
- ✓ Une approche de sensibilisation positive en misant sur les initiatives inspirantes
- ✗ Lutter contre un système qui crée du gaspillage alimentaire!

Gaspillage alimentaire



Un projet des AmiEs de la Terre de Québec



Ce qu'on fait

- **Sensibiliser et outiller**
 - Conférences (4)
 - Site web/Réseaux sociaux
 - Café discussions
 - Livre Sauve Ta Bouffe
 - Kiosques
- **De la cuisine antigaspi**
 - Disco soupe
 - Atelier culinaires antigaspi
 - Repas Mange-Tout



Un projet des AmiEs de la Terre de Québec



Quoi faire d'autre?

MISSION : REMPLIR LES FRIGOS DE LA HAUTE-VILLE



Un projet des AmiEs de la Terre de Québec

DU GLANAGE URBAIN ?



Nos alliés

1. La TABLE CITOYENNE DU LITTORAL EST

Organisme communautaire issu d'un mouvement citoyen d'ampleur qui a pour objectif d'améliorer la qualité et les conditions de vie des riverains des quartiers du Littoral Est à Québec (Limoilou, Maizerets, Vieux-Moulin)

- **Trois revendications principales**
 - Logements sociaux et lutte contre la gentrification
 - Centre social autogéré dans le quartier de la canardière
 - Forêt urbaine, qualité de l'air et accès au fleuve
- Forum citoyen les 27-28-29 septembre 2024

**Table
citoyenne
Littoral Est**



Nos alliés (suite)

Rôle des ATQ

Nous sommes co-porteur de la démarche.

Mission

Assembler les **acteurs clés** de tous les secteurs, dans la région de Québec, afin de **co-construire** et de mettre en œuvre une démarche de **transition juste et inclusive** vers la **carbonéutralité (zéro émission nette)**.



Démarche de la Collectivité ZÉN de Québec

LES 5 GRANDES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE D'UNE COLLECTIVITÉ ZÉN





MERCI POUR VOTRE
ÉCOUTE ET VOTRE INTÉRÊT

AU PLAISIR DE
COLLABORER AVEC VOUS

